



RAPPORT FINANCIER 2024-2025





Rapport financier de l'Association Petits Princes

Exercice 2024-2025 (clos au 30 juin 2025)

66 avenue du Maine 75014 PARIS
Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique
Siret 378 686 265 00042 APE 9499 Z



SOMMAIRE

Sommaire	2
1. Introduction	3
2. Etats financiers	4
2.1. Bilan	4
2.2. Compte de résultat	8
2.3. Comptes annuels	12
2.3.1. Faits caractéristiques de l'exercice	12
2.3.2. Principes, règles et méthodes comptables	13
2.3.3. Notes concernant le bilan	14
2.3.4. Notes concernant le compte de résultat	19
2.3.5. Effectifs	24
2.3.6. Engagement de retraite	26
2.3.7. Compte de résultat par origine et destination	27
2.3.8. Compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public	34

1. Introduction

L'activité de l'Association est restée soutenue sur ce nouvel exercice avec la poursuite du développement des projets hôpitaux et une hausse du nombre de rêves réalisés. La tournée du Camion Magique au sein des services hospitaliers a notamment marqué l'année. Le projet de transformation numérique nécessaire à la croissance de l'Association s'est également concrétisé sur l'exercice avec un engagement fort des équipes. La communication pour renforcer les équipes bénévoles s'est poursuivie dans la dynamique de l'exercice précédent. La constance du nombre de bénévoles sur cet exercice et les renforcements à venir traduisent bien cette volonté et cette essence même de l'Association.

Les états financiers s'accompagnent dans chacune des parties de commentaires d'évolution des résultats de l'exercice clos par rapport à l'exercice précédent. Il ne sera donc pas fait mention dans cette introduction de l'évolution annuelle. Seules quelques grandes données sur la situation générale sont mentionnées ici.

La situation bilancielle de l'Association Petits Princes est saine, avec une trésorerie satisfaisante et un endettement financier lié aux investissements immobiliers proche de son terme. Ces derniers ont permis de renforcer la stabilité financière de l'Association par l'acquisition de locaux situés 66 avenue du Maine 75014 Paris réalisée le 1^{er} juillet 2014, qui constituent le siège social de l'Association Petits Princes.

2. Etats financiers

2.1. Bilan

ACTIF en euros	30/06/2025			30/06/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	90 246	5 365	84 881	283
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	6 175 950	3 396 773	2 779 178	3 087 975
Agencements et installations	1 090 929	618 261	472 669	521 856
Matériel informatique	208 933	134 808	74 125	32 662
Mobilier et matériel de bureau	217 951	209 956	7 994	7 508
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	842 155	-	842 155	1 063 771
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	799 941	-	799 941	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Total I	9 426 104	4 365 162	5 060 942	4 714 055
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés	-	-	-	-
Créances				
Créances et comptes rattachés	1 939 530	4 667	1 934 864	1 382 926
Projets hôpitaux	740 418	-	740 418	375 422
Mécénat	1 199 112	4 667	1 194 446	1 007 504
Créances reçues par legs ou donations	1 019 951	-	1 019 951	785 583
Autres	3 461	-	3 461	-
Avoirs fournisseurs	65 932		65 932	11 741
Produits à recevoir	500		500	5 760
Valeurs mobilières de placement			-	-
Instruments de trésorerie			-	-
Disponibilités	9 240 918	-	9 240 918	9 829 126
Charges constatées d'avance	141 027	-	141 027	110 307
Total II	12 411 320	4 667	12 406 653	12 125 444
Frais d'émission des emprunts (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	21 837 424	4 369 829	17 467 595	16 839 499

PASSIF en euros	30/06/2025	30/06/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	292 612	292 612
Fonds propres complémentaires	-	-
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	-	-
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Projet associatif	450 000	450 000
Mission	2 378 434	2 378 434
Investissement	3 358 089	3 358 089
Report à nouveau	6 580 944	5 308 608
Excédent ou déficit de l'exercice	- 115 521	1 272 335
Situation nette (sous total)	12 944 557	13 060 077
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Total I	12 944 557	13 060 077
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 845 116	1 815 054
Fonds dédiés sur legs ou dons affectés	180 146	-
Total II	2 025 262	1 815 054
PROVISIONS		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	57 382	25 489
Total III	57 382	25 489
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	405 210	501 284
Emprunts et dettes financières diverses	5 000	-
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	-	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	215 776	107 011
Dettes des legs ou donations	17 719	34 300
Dettes fiscales et sociales	522 718	434 742
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes (Hôpitaux)	464 537	240 785
Instruments de trésorerie	-	-
Charges à payer	-	17 813
Produits constatés d'avance	809 434	602 943
Total IV	2 440 394	1 938 879
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	17 467 595	16 839 499

En 2024-2025, l'Association Petits Princes a poursuivi la consolidation de ses fonds propres avec l'affectation du résultat dégagé en 2023-2024 en report à nouveau. Les fonds propres représentent 74 % du total du bilan au 30 juin 2025.

L'affectation du résultat net de l'exercice 2024-2025, soit - 115 521 €, sera proposée en report à nouveau à l'Assemblée Générale : le report à nouveau s'établira alors à 6 465 423 €.

Parmi les évolutions intervenues au passif du bilan, on relève notamment :

- la légère augmentation des fonds reportés liés aux legs en lien avec les mouvements d'entrée/sortie ;

- une progression des dettes en lien avec l'augmentation du nombre de projets à l'initiative des services hospitaliers, un en-cours fournisseurs qui augmente du fait des décalages de règlement et la hausse des produits constatés d'avance liée aux conventions de mécénat qui ont été signées mais dont l'opération liée n'a pas encore eu lieu.

La variation de l'actif du bilan au 30 juin 2025 repose principalement sur l'augmentation du poste lié aux projets hôpitaux de près de 98 % qui marque ainsi la dynamique de développement des projets à l'initiative des services. Les créances provenant des legs marquent également une progression significative. Avec l'amortissement annuel, l'actif immobilisé (hors immobilisations financières) se replie sensiblement. On notera l'inscription d'immobilisations financières liées à la souscription de supports financiers liée à la mise en œuvre de la politique de placement adoptée durant l'exercice. Le repli des disponibilités est par ailleurs dû à ce transfert sur des supports immobilisés.

Avec l'acquisition du CRM (Customer Relationship Management ou Gestion de la Relation Client) Yellow Box et la nécessaire modernisation d'une partie du parc informatique, les investissements se sont élevés à 183 182 € contre 30 510 € au cours de l'exercice précédent.

L'évolution de la trésorerie s'explique comme suit :

Evolution des flux de trésorerie en euros	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2023
Résultat net	-115 521	1 272 335	309 104
+ Dotation aux amortissements et provisions	446 568	423 186	398 138
+ Report en fonds dédiés	180 146		
- Reprise de provisions pour risques et charges	1 605	9 703	1 382
- Utilisation de fonds dédiés		-	-
A = Capacité d'autofinancement ou « résultat encaissable »	509 588	1 685 818	705 860
+ Variation actif circulant brut (hrs créances s/legs)	635 049	-432 082	356 790
- Variation dettes à court terme (hrs dettes S/legs)	609 170	-120 790	487 310
B = Variation du besoin en fonds de roulement ou « impact des décalages de règlement »	25 879	-311 292	-130 520
C = A - B = Variation trésorerie d'exploitation ou « trésorerie disponible après impact des décalages de règlement »	483 710	1 997 110	836 380
+ Investissements corporels et incorporels	183 182	30 510	37 964
- Cessions d'immobilisations (dot exc)	6 748	-	-
D = Investissements	176 434	30 510	37 964
+ Souscription d'emprunt	-	-	-
- Remboursement d'emprunt	95 542	94 862	93 666
E = Financement externe	-95 542	-94 862	-93 666
F = C - D + E = Variation de trésorerie dont :	211 733	1 871 738	704 751
variation autres actifs immobilisés	799 941	-	-
variation des disponibilités	-588 208	1 871 738	704 750

La capacité d'autofinancement se replie sur cet exercice à proportion du résultat en impactant aussi la trésorerie qui toutefois poursuit sa progression.

Cette situation provient notamment d'une forte dynamique des projets hôpitaux et la poursuite de la croissance des rêves qui ont favorisé l'engagement des ressources collectées.

Le besoin en fonds de roulement progresse contrairement aux exercices précédents avec la hausse des créances et des charges constatées d'avance qui augmentent plus fortement que la dette.

L'investissement, principalement consacré à la mise en place d'un CRM et à du matériel informatique, est multiplié par 6 par rapport à l'exercice précédent. Ce mouvement reste toutefois à caractère exceptionnel.

Pour mémoire, l'Association Petits Princes :

- est propriétaire de ses locaux, ce qui renforce sa structure,
- a un endettement maîtrisé et modéré et un niveau de trésorerie satisfaisant,
- dispose ainsi d'une situation bilancielle très saine et d'un patrimoine qui s'est sensiblement renforcé ces dernières années.

2.2. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT en euros	30/06/2025	30/06/2024
Cotisations	4 760	4 780
Ventes de biens et services	-	-
Ventes de biens	-	-
Ventes de prestations de service (parrainages)	-	66 615
Produits de tiers financeurs	-	-
Concours publics et subventions d'exploitation	900	350
Versements des fondateurs ou cons. dot consommable	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	-
Dons manuels particuliers et collectes	811 429	719 684
Dons de manifestations, associations et écoles	584 248	550 741
Mécénats	3 198 262	3 203 712
Legs, donations et assurances-vie	1 480 365	1 993 101
Contributions financières	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 605	9 703
Utilisations des fonds dédiés	-	-
Autres produits d'exploitation	29 666	51 209
Total I	6 111 235	6 599 895
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-	-
Variation de stock	-	-
Autres achats et charges externes	3 328 902	2 875 723
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	180 851	159 334
Salaires et traitements	1 479 649	1 382 175
Charges sociales	695 247	624 928
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	414 674	416 605
Dotations aux provisions	31 894	6 581
Reports en fonds dédiés	180 146	-
Autres charges	16 649	- 50
Total II	6 328 011	5 465 296
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	- 216 776	1 134 599

COMPTE DE RESULTAT en euros (suite)	30/06/2025	30/06/2024
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	189 167	159 023
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total III	189 167	159 023
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	36 230	30 371
Différences négatives de change	1 564	1 805
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total IV	37 794	32 176
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	151 373	126 847
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 65 404	1 261 447
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	44 803
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Total V	-	44 803
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7 305	3 000
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Total VI	7 305	3 000
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 7 305	41 803
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	42 812	30 914
Total des produits (I + III + V)	6 300 402	6 803 721
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	6 415 923	5 531 386
EXCEDENT OU DEFICIT	- 115 521	1 272 335

Evolution des contributions volontaires en nature

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE en euros	30/06/2025	30/06/2024
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	69 045	20 024
Prestations en nature	3 285 864	3 849 714
Bénévolat	2 002 443	1 853 727
TOTAL	5 357 353	5 723 465
Charges des contributions volontaires en nature		
Dons en nature	69 045	20 024
Prestations en nature	3 285 864	3 849 714
Personnel bénévole	2 002 443	1 853 727
TOTAL	5 357 353	5 723 465

Le **total des produits d'exploitation** présente un retrait de 7 % dû notamment au repli des assurances-vie et legs reçus par l'Association qui ont baissé de 26 % sur cet exercice.

Parmi les principales évolutions, on peut citer :

- les dons de **mécénat et médias** se maintiennent à 3,2 millions € et soulignent à nouveau le soutien constant et la fidélité des partenaires ;
- les **dons de particuliers et collectes** s'établissent à 811 429 € et présentent une progression de 13 %. L'Association remercie tous les donateurs qui sont fidèlement à ses côtés ;
- les dons de **manifestations, associations et écoles** représentent 495 296 € (hors produits de dissolution) et reculent de 10 % sur cet exercice. Les initiatives des organisateurs d'évènements au profit de l'Association se développent régulièrement. L'Association leur renouvelle ses sincères remerciements ;
- les **produits de dissolution** s'élèvent 88 951 € contre 44 802 € en 2023-2024. Ils sont à nouveau présentés avec les dons cette année après avoir été inscrits ponctuellement en produits exceptionnels en 2023-2024 ;
- les **legs et assurances-vie** s'élèvent à 1 480 365 € contre 1 993 101 € en 2023-2024. Les legs en cours prennent du temps à être réalisés et ont un caractère aléatoire, ce qui explique leur évolution irrégulière. En 2024-2025, l'Association Petits Princes a encaissé ou achevé les dossiers provenant de 9 legs (dont 2 partiellement) et de 6 assurances-vie (respectivement 8 legs et 9 assurances-vie en 2023-2024) ;
- aucune opération ne relevait cette année de parrainage à l'instar des exercices précédents.

Comme les années précédentes, on note une quasi absence de **subventions** (900 €), l'objet de l'Association se prêtant mal à ce type de ressources.

Le montant des **cotisations** est stable avec 4 760 € contre 4 780 € en 2023-2024. Les autres produits diminuent significativement avec 29 666 € contre 51 209 €. Ils incluent notamment les droits d'auteur encaissés dans le cadre de l'agenda de l'Association, les produits de la vente de ces agendas, les aides à l'apprentissage et divers produits de gestion courante. Chacune de ces lignes de produit a baissé.

Le **total des charges d'exploitation** progresse de 16 % à 6 328 011 € contre 5 465 296 € au 30 juin 2024.

L'activité de l'Association progresse sensiblement avec 574 rêves contre 550 en 2023-2024. Pour mémoire, en 2022-2023, la réalisation exceptionnelle de 617 rêves intégrait le rêve collectif de la « Dream night au zoo de Vincennes », évènement qui avait permis à lui seul la réalisation de 60 rêves de petits princes et princesses.

Le développement des projets hôpitaux est resté soutenu avec 91 projets validés par le comité de sélection des Projets Hôpitaux à l'Initiative des Services (PHIS) pour un montant de 862 699 €. Cela

représente une progression de 12 % par rapport à l'exercice antérieur et souligne à nouveau l'importance du développement de cet axe de la mission sociale.

Les projets à l'initiative de l'Association se sont également poursuivis avec, entre autres :

- l'opération nationale 2025 « Le Camion Magique de l'Association Petits Princes » : Tournée d'un véritable camion de 40 tonnes qui s'est installé au cœur même des hôpitaux pour se déployer et se transformer en une véritable salle de spectacle. Ainsi, plus de 1 600 enfants, parents et soignants en lien avec 15 hôpitaux ont pu assister à un véritable spectacle de magie et ainsi pleinement profiter de cette bulle enchantée ;
- l'opération nationale 2025 « Kits Magiques » qui, pour sa quatrième édition, a permis de distribuer 8 500 sacs au sein de 120 services pédiatriques répartis dans 60 hôpitaux, intégrant également des kits pour chaque équipe soignante ;
- la décoration de l'IRM 3T du CHU Robert-Debré APHP.

En lien avec l'activité, les autres achats et charges externes progressent de 16 %. Cette progression repose pour 25 % sur le coût des rêves qui ont augmenté (hôtellerie, transport, restauration) combiné avec la réalisation de plus nombreux rêves à l'étranger. D'autre part, l'opération nationale 2025 et le Camion Magique représentent une augmentation de 13 %.

Les autres éléments d'évolution des charges d'exploitation sont les suivants, répondant notamment à la croissance de l'activité de l'Association :

- une progression de 7 % des charges de personnel en lien avec le renforcement des équipes pour soutenir notamment le projet de digitalisation et la hausse plus globale des charges sociales ;
- la constance de la dotation aux amortissements ;
- la constitution d'un fonds dédié au regard de la volonté d'un légataire pour financer les projets hôpitaux.

Sur la base de ces évolutions, le **résultat d'exploitation** est déficitaire à - 216 776 € contre un excédent de 1 134 599 € au 30 juin 2024.

Le **résultat financier est positif** à 151 373 €, contre 126 847 € en 2023-2024, en raison de la hausse des produits financiers liée à un meilleur taux des livrets en début d'exercice et à la souscription de nouveaux supports plus rémunérateurs souhaités par le Conseil d'Administration dans la définition de la politique de placement de l'Association.

De ces éléments découle un **résultat courant déficitaire avant impôt** de - 65 404 €.

Les charges exceptionnelles augmentent, atteignant 7 305 €, contre 3 000 € en raison du règlement d'une transaction au titre de l'ancien restaurant inter entreprise dont bénéficiait l'Association jusqu'en 2020. L'impôt sur les sociétés s'élève à 42 812 € en lien avec les produits financiers perçus sur l'année civile 2024, l'Association n'étant pas assujettie à cet impôt sur ses activités.

Le **résultat net** après impôt représente un déficit de 115 521 €, contre un excédent de 1 272 335 € l'année précédente. Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 9 décembre 2025 d'affecter le résultat net en report à nouveau.

L'Association Petits Princes a recours de manière très importante aux contributions volontaires en nature, tant avec le bénévolat qu'avec des dons et prestations en nature.

En 2024-2025, les contributions volontaires en nature ont représenté 5 357 353 €, contre 5 723 465 € lors de l'exercice précédent (voir partie 2.3. Annexe aux comptes annuels).

2.3. Comptes annuels

L'Association Petits Princes est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 dans leur rédaction applicable au 1^{er} avril 2004. L'Association n'est assujettie ni à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ni à l'impôt sur les sociétés. L'Association est reconnue d'utilité publique depuis le 2 juin 2010 et ses états financiers sont audités chaque année par un Commissaire aux Comptes. Elle est en outre labellisée Don en confiance (son label a été renouvelé pour 3 ans le 23 mai 2024) et membre de France Générosités.

L'objet social de l'Association Petits Princes, tel qu'il est défini dans ses statuts, consiste à :

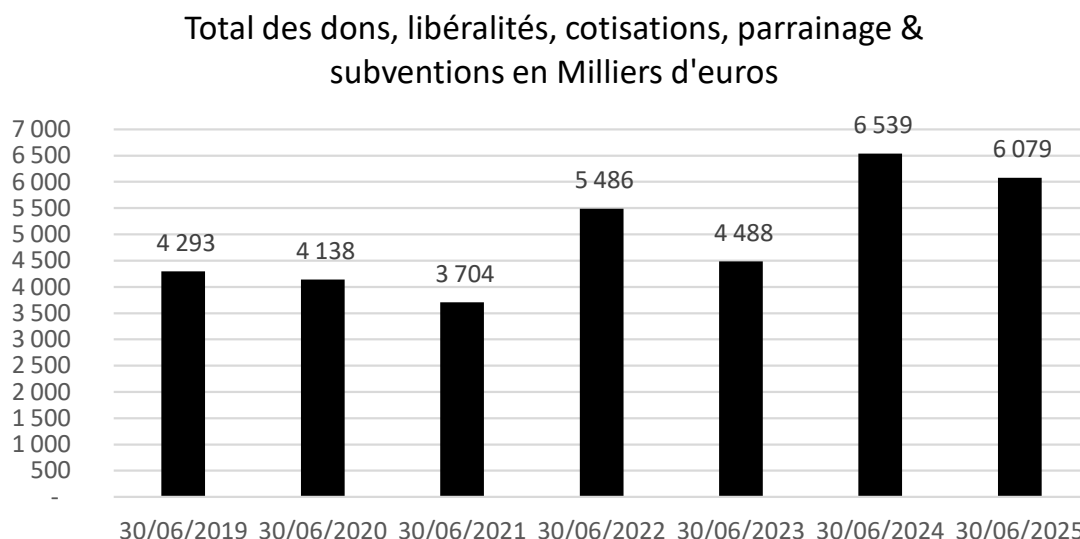
- réaliser le rêve d'enfants gravement malades, qui répondent aux critères retenus par l'Association ;
- prendre en charge des projets en lien avec leur passion ;
- rassembler autour de ce projet la famille, l'équipe médicale, de futurs amis ;
- assurer ensuite un véritable « suivi » de ces enfants, grâce au soutien de partenaires de l'Association, en proposant de nouvelles activités ou de nouvelles distractions ;
- et, de façon générale, promouvoir ainsi que proposer toutes formes d'actions de nature à aider les enfants et leurs familles.

L'Association clôture ses comptes annuels au 30 juin de chaque année, ce qui correspond au rythme de son activité.

2.3.1. – Faits caractéristiques de l'exercice

On peut retenir les faits marquants de l'exercice 2024-2025 suivants :

- le maintien de l'activité « Rêves » avec 574 réalisations ;
- en 2024-2025, le comité de sélection des Projets Hôpitaux a validé le soutien financier de 91 Projets Hôpitaux à l'Initiative des Services pour un montant de 862 699 €. Cela représente une nouvelle progression de 12 % par rapport à 2023-2024, soulignant toujours l'importance de cet axe de la mission sociale. Au 30 juin 2025 les charges inscrites au compte de résultat pour la réalisation des projets hôpitaux à l'initiative des services s'élèvent à de 390 514 € pour 70 projets. Par ailleurs, Au 30 juin 2025, 61 projets hôpitaux millésime 2024-2025 et antérieurs ont bénéficié sur l'exercice d'un premier versement à hauteur de 275 908 €. €. Au terme de l'exercice, l'Association reste engagée à verser 464 537 € pour honorer le financement de l'ensemble des Projets Hôpitaux à l'Initiative des Services soutenus en cours de réalisation, soit un coût final après réalisation intégrale de 740 418 € ;
- l'Association développe également les Projets Hôpitaux à l'Initiative de l'Association Petits Princes qui restent un axe de développement majeur retenu par l'Association dans les années à venir. Pour un coût global de 962 186 € et en ayant bénéficié en plus de 918 933 € de gratuités, l'Association a notamment déployé les opérations suivantes : l'opération nationale 2025 « Le Camion Magique de l'Association Petits Princes », l'opération nationale 2025 « Kits Magiques » et la décoration de l'IRM 3T du CHU Robert-Debré APHP ;
- l'acquisition du CRM (Customer Relationship Management ou Gestion de la Relation Client) Yellow Box ;
- la communication de l'Association a bénéficié d'un soutien média significatif de 1,8 million € de gratuités pour une diffusion tout support orientée sur le recrutement de nouveaux bénévoles ;
- une collecte d'un peu plus de 6 millions €



2.3.2. – Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis et présentés selon la réglementation française en vigueur en respectant le règlement ANC 2014-03, relatif à la réécriture du Plan Comptable Général, et le nouveau règlement ANC n°2018-06, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (articles 431-1 et suivants).

Les comptes annuels sont constitués :

- du bilan,
- du compte de résultat,
- du compte de résultat par origine et destination
- du compte d'emploi des ressources
- et d'une annexe,

qui forment un tout indissociable et certifié en tant que tel.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} juillet N-1 au 30 juin N.

Les principes comptables édictés par le code de commerce ont été appliqués :

- l'image fidèle (prudence, régularité, sincérité),
- le principe de continuité,
- le principe de la permanence des méthodes,
- le principe d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. En ce qui concerne les cotisations, elles sont sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale. Elles sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement effectif.

En outre, l'Association Petits Princes étant labellisée Don en confiance, ses comptes respectent les principes énoncés par cet organisme.

A. – Le mode de comptabilisation des legs

En application du nouveau plan comptable, les legs sont tous comptabilisés dès leur acceptation par le conseil d'administration.

B. – Le mode de comptabilisation des projets hôpitaux

Depuis l'exercice 2019-2020, chaque convention avec le service hospitalier est constatée dès sa signature au bilan dans deux comptes de tiers : un compte pour suivre les soldes à payer sur les conventions

signées (467xxx) et un compte pour suivre les soldes à justifier par les hôpitaux sur les projets financés (468xxx)

Jusqu'à l'exercice 2022-2023, les dépenses s'y rapportant justifiées au fur et à mesure de la réalisation du projet par l'hôpital (sur justificatif) n'étaient comptabilisées en charges qu'à la fin de la réalisation totale du projet.

A compter de 2023-2024, et au regard de la croissance importante du nombre de projets, les montants justifiés par les hôpitaux, lors des demandes de versements des acomptes et soldes, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure et non plus à la fin du projet.

C.- Le mode de comptabilisation des conventions de mécénat

Les conventions de mécénat sont enregistrées en compte de produits lors de leur signature. C'est la réalisation de l'opération liée à la convention qui va déterminer si la convention est rattachée à l'exercice clos ou à l'exercice suivant en termes de produits. Le montant des conventions de mécénat qui ont été signées mais dont le versement correspondant n'a pas encore eu lieu figure dans les créances liées aux conventions de mécénat.

Si l'opération liée n'a pas eu lieu au cours de l'exercice clos, la convention est enregistrée en produits constatés d'avance. C'est cette situation qui explique le montant élevé des produits constatés d'avance ces deux derniers exercices.

D.- La comptabilisation des produits de dissolution d'associations

Sur l'exercice 2023-2024, les produits de dissolution d'associations ont été enregistrés en produits exceptionnels. Ils sont à nouveau enregistrés dans les dons se rapportant aux associations, événements et écoles sur ce nouvel exercice.

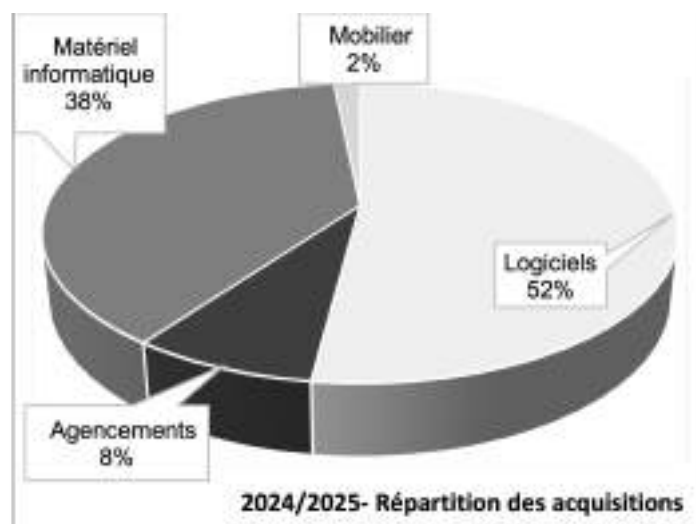
2.3.3. - Notes concernant le bilan

A.- Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût historique d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation sur l'exercice.

IMMOBILISATIONS en euros	Valeur brute au 30/06/24	Acquisitions	Cessions Sorties	Valeur brute au 30/06/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	171 889	95 316	176 959	90 246
Immobilisations en cours	-	-	-	-
TOTAL (I)	171 889	95 316	176 959	90 246
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	6 175 950	-	-	6 175 950
Agencements	1 076 327	14 602	-	1 090 929
Matériel informatique	181 069	70 378	42 514	208 933
Mobilier et Matériel de bureau	215 065	2 886	0	217 951
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus liés aux legs	1 063 771	115 384	337 000	842 155
TOTAL (II)	8 712 181	203 250	379 514	8 535 917
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres titres immobilisés	-	799 941	-	799 941
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-
TOTAL (III)	-	799 941	-	799 941
TOTAL (I+II+III)	8 884 070	1 098 507	556 473	9 426 104

Au cours de l'exercice 2024-2025, l'Association Petits Princes a réalisé des investissements à hauteur de 183 182 € hors biens reçus liés aux legs destinés à être cédés. Ils portent principalement sur l'achat du CRM Yellow Box, de nouveaux ordinateurs pour renouvellement et dotation des nouveaux postes bénévoles et salariés ainsi que des travaux de câblages. Dans le même temps, les matériels obsolètes ont été mis au rebut. Les investissements ont été autofinancés.



L'Association respecte les règles habituelles d'amortissement et n'a recours ni aux amortissements dérogatoires ni aux amortissements dégressifs. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels	1 an
Constructions	20 ans
Agencements, installations	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	4 ans

AMORTISSEMENTS	Valeur brute au 30/06/24	Dotation	Reprise	Valeur brute au 30/06/25
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, licences & logiciels Autres immobilisations incorporelles	171 605	10 760	177 001	5 364
TOTAL (I)	357 174	10 760	177 001	5 364
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	3 087 975	308 798		3 396 773
Agencements	554 471	63 789		618 261
Matériel de bureau et informatique	148 406	28 915	42 513	134 808
Mobilier	207 557	2 399		209 956
Autres immobilisations	-			-
TOTAL (II)	3 998 410	403 902	42 513	4 359 798
TOTAL (I+II)	4 355 584	414 662	219 515	4 365 162

B. – Créances

Les créances incluent :

- o les créances reçues par legs à hauteur de 1 019 951 € ;

- o les créances liées aux projets hôpitaux soit 740 418 €. Elles représentent le montant des projets engagés mais non consommés au 30 juin 2025 ;
- o les créances liées aux conventions de mécénat, 1 194 446 € ;
- o les avoirs et acomptes fournisseurs, soit 65 932 € ;
- o les produits à recevoir et charges constatées d'avance (en lien avec les rêves pour l'essentiel) à hauteur respectivement de 500 € et 141 027 €.

C. – Disponibilités

Les disponibilités incluent :

- le solde des comptes bancaires courants de l'Association Petits Princes soit 2 211 617 € ;
- le solde d'un Livret A à hauteur de 91 940 € ;
- le solde d'un livret pour un montant de 2 462 092 € ;
- trois comptes à terme pour un montant de 3 400 000 € ;
- les intérêts sur compte à recevoir à hauteur de 45 157 € ;
- le solde des espèces (caisse et devises) soit 1 614 €.

D. – Fonds propres

L'Assemblée Générale qui s'est tenue le 3 décembre 2024 a décidé d'affecter le résultat net de l'exercice 2023-2024 de 1 272 135 € en report à nouveau. Les fonds propres n'ont pas été modifiés lors des deux derniers exercices hormis l'affectation du résultat.

Variation des fonds propres	Solde au 30/06/24	Affectation de résultat		Augmentation/ Diminution ou		Solde au 30/06/25
	Montant	Affectation de résultat	Dont générosité du public (2)	Montant	Dont générosité du public (1)	
Fonds associatifs sans droit de reprise	292 612			-	-	292 612
Fonds associatifs avec droit de reprise	-					-
Réserves	6 186 522					6 186 522
dont réserve pour projet associatif	450 000					450 000
dont réserve pour mission	2 378 434					2 378 434
dont réserve pour investissement	3 358 089					3 358 089
Report à nouveau	5 308 608	1 272 335	1 273 180			6 580 944
Provisions réglementées	-					-
Résultat comptable de l'exercice	1 272 335	- 1 272 335	-1 273 180	- 115 521	- 72 352	- 115 521
Total	13 060 077	-	-	- 115 521	- 72 352	12 944 557

(1) La part de la collecte issue de la générosité du public est de 99 % en 2024-2025

(2) La part de la collecte issue de la générosité du public est de 98 % en 2023-2024

L'affectation du résultat 2024-2025, soit un déficit de – 115 521 €, est proposée en report à nouveau à l'Assemblée Générale du 9 décembre 2025.

L'Association a engagé une réflexion sur son développement et sa croissance et suit le niveau de ses réserves et de ses besoins de financement à cet effet.

Sur le plan financier, elle dispose de réserves stables d'un montant significatif en valeur absolue. Pour une structure associative, la présence de réserves permet de poursuivre son objet social sans être soumise aux aléas des collectes de fonds qui peuvent être variables selon la conjoncture économique, tant pour les particuliers donateurs, que pour les actions de mécénat des entreprises. Pour l'Association Petits Princes, la politique de constitution de réserves peut être abordée à deux niveaux :

- d'une part pour le financement des actions directement liées à l'objet social. Il s'agit des réserves pour mission et pour projet associatif représentant l'engagement pris par l'Association auprès des donateurs (particuliers et entreprises) pour réaliser des rêves et des projets hôpitaux. Ces réserves

assurent la trésorerie suffisante pour assumer la mission, même si la conjoncture économique devait subir quelques aléas ;

- d'autre part, l'Association a besoin de conforter sa situation financière à long terme en sécurisant les besoins de financement liés à son actif immobilisé. Lors de l'acquisition des locaux, un emprunt a été contracté en complément de l'apport en fonds propres. Celui-ci assurait l'équilibre financier à long terme. Son remboursement venant impacter la trésorerie de l'association, il était nécessaire de dédier des ressources long terme pour maintenir cet équilibre financier du haut de bilan. Une partie des excédents annuels a donc été affectée à la reconstitution de cet équilibre financier. Cette affectation est décidée chaque année par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.

Le niveau nécessaire de ces réserves afin d'assurer la poursuite et le développement de l'activité avec les moyens adaptés est pleinement lié à :

- la pérennisation de la réalisation des rêves d'enfants (près de 600 rêves par an en activité « normale ») et à leur développement futur avec les moyens adaptés ;
- la poursuite et le développement des projets hôpitaux, projets à l'initiative des services, à l'initiative de l'Association ainsi que le dispositif d'opération nationale ;
- par ailleurs, l'Association bénéficie d'importantes prestations à titre gratuit chaque année pour ses missions sociales qui constituent des sources d'économies (réalisation des rêves, valorisation du temps des nombreux bénévoles, communication, ... entre 4 000 000 € et 5 000 000 € par an).

Compte tenu du besoin de l'Association de conforter sa situation financière à long terme et d'assurer sa croissance, un niveau de réserves suffisant est nécessaire au regard de ses ressources qui ne sont constituées que de dons (de personnes physiques et morales), de legs et d'assurances-vie, l'Association ne recevant quasiment aucune aide publique.

La situation sanitaire rencontrée au cours de ces dernières années a conduit à renforcer les réserves de manière exceptionnelle afin de disposer à tout moment des moyens nécessaires au soutien et au développement de la mission sociale en absorbant les fluctuations éventuelles de la collecte. Ainsi, les capitaux propres représentent 2 ans d'activité au regard des comptes 2024-2025 contre 2,4 ans d'activité en 2023-2024. Ce repli est relatif au développement mis en œuvre des projets hôpitaux poursuivi sur l'exercice, qu'ils soient à l'initiative des services hospitaliers ou à l'initiative de l'Association, et traduit ainsi la volonté de l'Association d'accroître son soutien et sa présence dans les services hospitaliers via ces projets qui constituent un de ses axes de développement majeurs.

Une réflexion est d'ailleurs menée par le conseil d'administration à ce sujet, visant à définir le développement de l'Association Petits Princes à l'horizon 2030.

E. – Fonds reportés liés aux legs

Les fonds reportés liés aux legs sont constatés pour les biens et créances relatifs aux legs en cours en attente de dénouement qui sont enregistrés dans le bilan l'année d'attribution du legs. Au 30 juin 2024, ces fonds se rapportaient à 13 legs et, au 30 juin 2025, à 14 legs.

Les fonds dédiés sont formés par un legs affecté aux projets hôpitaux et plus particulièrement au CH de Clermont Ferrand.

Tableau de suivi des fonds dédiés en euros	au 30/06/24	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	au 30/06/25
Fonds reportés liés aux legs ou donation	1 815 054	1 160 228	1 130 166	1 845 116
Fonds dédiés sur legs ou dons affectés	-	180 146		180 146
TOTAL	1 815 054	1 340 374	1 130 166	2 025 262

F. – Dettes

- **Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit**

Ce poste inclut l'emprunt relatif à l'achat des locaux du siège : il s'agit d'un emprunt de 1 766 372 € avec un taux fixe de 1,27 %. Les mensualités de remboursement jusqu'en juillet 2029. A fin juin 2025, le capital restant à rembourser est de 404 857.65 €.

- **Dettes fournisseurs et comptes rattachés – Dettes des legs ou donations**

Ce poste représente 233 495 € et inclut, les dettes fournisseurs pour un montant de 144 205 €, les en-cours de frais de familles, bénévoles et salariés pour 8 088 €, les factures non parvenues pour 45 433 € et les dettes sur legs à hauteur de 17 718 €.

- **Dettes fiscales et sociales**

Ce poste, d'un montant de 522 718 €, inclut :

- les provisions pour congés payés, jours de récupération du temps de travail et intéressement, soit un montant de 342 652 € ;
- les charges sociales et fiscales à payer au 30 juin 2025 pour une somme de 180 066 €.

- **Autres dettes**

Elles sont constituées :

- des dettes envers les hôpitaux, liées aux projets (montant restant à payer sur les projets engagés) à hauteur de 464 537 € ;
- des dettes sur legs pour 17 719 € ;
- des produits constatés d'avance pour 809 434 €.

Etat d'échéance des dettes à la clôture de l'exercice	Montant brut au 30/06/2025	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	plus d'1 an moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. Crédits	405 210	97 569	307 341	
Emprunts	404 858	97 217	307 341	-
Dettes	352	352		
Emprunts et dettes financières diverses	5 000			
Fournisseurs et comptes rattachés	215 776	215 776		
Dettes fiscales et sociales	522 718	434 742		
Dettes sur legs	17 719	17 719		
Autres dettes (Projets hôpitaux)	464 537	464 537		
Charges à payer et produits constatés d'avance	809 434	809 434	285 117	
TOTAL	2 440 394	2 039 778	592 457	-

G. – Comptes de régularisation

- **Produits à recevoir**

Ce poste, de 500 € au 30 juin 2025, correspond à un décalage de règlement d'une aide financière à l'apprentissage due pour le mois de juin 2025.

- **Charges constatées d'avance**

Ce poste, d'un montant de 141 027 €, inclut principalement :

- des charges relatives à des rêves en préparation à hauteur de 70 393 € ;
- des contrats en cours de maintenance et autres charges diverses dont la date de rattachement diffère de celle de l'exercice à hauteur de 70 634 €.

- **Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 809 434 € et correspondent aux financements de mécénat à utiliser sur les exercices futurs tel que prévu dans les conventions avec les mécènes.

- **Eléments hors bilan**

La garantie du Crédit Mutuel par rapport à l'emprunt de l'Association Petits Princes est garanti par un nantissement à hauteur du montant total de l'emprunt, soit 1 766 372 €.

2.3.4. - Notes concernant le compte de résultat

- o **Cotisations**

Le montant des **cotisations** varie peu avec 4 760 € contre 4 780 € en 2023-2024.

- o **Vente de prestations de services : parrainages**

Ce poste inclut les produits des conventions de parrainages (néant en 2024-2025).

- o **Subvention de collectivités publiques**

En 2024-2025, ce poste inclut des subventions provenant de collectivités locales pour 900 €.

- o **Dons de particuliers et collectes, mécénat et médias, legs, donations et assurances-vie, dons de manifestations, associations et écoles**

Sont incluses dans les dons, les sommes provenant des particuliers, des manifestations, associations, écoles et de diverses collectes. Quant aux produits des mécénats et médias, ils ont pour origine, d'une part, les participations versées par des entreprises ayant le caractère de mécénat, d'autre part, les gains liés à des émissions télévisées.

Les sommes provenant de manifestations, associations et écoles sont dans une rubrique distincte du compte de résultat afin de faciliter le rapprochement des données avec celles du compte de résultat par origine et destination : dans ce dernier, ces sommes sont incluses dans les « autres produits liés à la générosité du public ».

Etat des legs et assurances-vie

Etat des legs et assurances-vie -Produits	2024-2025	2023-2024
Montant perçu au titre d'assurances-vie	320 633	1 159 649
Montant des produits de legs ou donations	1 216 529	2 082 647
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	310 265	447 549
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	1 130 166	690 050
Etat des legs et assurances-vie - Charges	2024-2025	2023-2024
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	337 000	542 104
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	1 160 228	1 844 690
Solde	1 480 365	1 993 101

Les legs et assurances-vie s'élèvent à 1 480 365 € contre 1 993 101 € en 2023-2024, soit un repli de 26 %. Les legs en cours prennent du temps à être réalisés et ont un caractère aléatoire, ce qui explique leur évolution irrégulière. En 2024-2025, l'Association Petits Princes a encaissé ou achevé les dossiers provenant de 9 legs (dont 2 partiellement) et de 6 assurances-vie (respectivement 8 legs et 9 assurances en 2023-2024) ;

Au 30 juin 2025, 14 legs sont en cours de traitement ou d'étude. Les sommes à percevoir sur ces legs sont estimées à 1 845 116 € et sont inscrites au passif.

Remarque : la ligne « Legs, donations et assurances-vie » du compte de résultat regroupe tous les flux liés aux legs (legs réalisés, valeurs nettes comptables, dotations et reprises de fonds dédiés).

0 **Avantages et des ressources provenant de l'étranger**

Au cours de l'exercice 2024-2025, 160 271 € de dons ont été reçus de l'étranger contre 111 0281 € lors de l'exercice précédent.

Etat du contributeur	2024/2025	Etat du contributeur	2024/2025	Etat du contributeur	2024/2025
Afrique du Sud	10,00	Espagne	245,00	Norvège	20,24
Algérie	0,12	Etats-Unis	295,00	Pays-Bas	325,00
Allemagne	720,00	Grande-Bretagne	32 632,09	Portugal	100,00
Australie	45,00	Grèce	128,88	République Dominicaine	15,00
Autriche	6,00	Inde	50,00	Singapour	3 000,00
Belgique	111 780,91	Irlande	125,00	Suisse	2 430,93
Canada	6 882,91	Italie	105,41	Taiwan	28,00
Chili	2,00	Luxembourg	647,50	Tunisie	10,00
Côte d'Ivoire	300,00	Maroc	1,00	Uruguay	20,00
Danemark	50,00	Monaco	290,00	Vietnam	5,00
TOTAL		160 270,99 €			

0 **Autres produits et reprise de provisions**

Les autres produits incluent :

- des droits d'auteur versés à l'Association Petits Princes dans le cadre de l'agenda qui est disponible en fin d'année (7 500 €) ;
- les produits de la vente de ces agendas (3 615 €) ;
- des aides reçues dans le cadre des contrats d'apprentissage (11 730 €) ;
- des régularisations diverses et indemnités de prévoyance (6 820 €)

0 **Charges d'exploitation**

Les achats et autres charges externes incluent principalement les charges directes liées aux rêves et aux projets hôpitaux, les charges relatives aux locaux, aux fournitures, à la maintenance, aux assurances, au courrier, etc. Parmi les honoraires figurent ceux du Commissaire aux Comptes pour 16 000 € au titre de l'exercice 2024-2025.

Quant aux impôts, taxes et versements assimilés, ils correspondent à la taxe sur les salaires à laquelle est assujettie l'Association et aux taxes foncières.

Viennent ensuite les salaires et traitements, y compris les primes et indemnités diverses, et les charges sociales s'y rapportant.

La politique salariale de l'Association Petits Princes est prudente, avec un grand respect de chaque permanent, comme en témoignent les avantages mis en place, principalement contrat de prévoyance et accord d'intéressement. 58 % de l'effectif de l'Association a le statut cadre (hors salariés en alternance). Le montant global annuel des trois rémunérations les plus élevées s'élève à 247 611 € (hors charges sociales) en 2024-2025.

Les dotations aux amortissements des immobilisations s'élèvent à 414 674 € et la dotation aux provisions pour pensions à 31 894 €.

Les autres charges incluent les charges diverses de gestion courante.

0 **Résultat financier**

L'Association dégage un résultat financier de 151 373 € au 30 juin 2025 qui résulte :

- de charges financières de 37 794 € principalement liées, d'une part aux intérêts sur l'emprunt immobilier contracté pour l'acquisition des locaux à hauteur de 5 780 € (dont intérêts courus non échus), d'autre part à des frais bancaires (31 967 €) et à des pertes de change (107 €) ;
- des produits financiers sur livrets et comptes à terme à hauteur de 189 167 €.

o **Résultat exceptionnel et impôt sur les sociétés**

L'Association dégage un résultat exceptionnel déficitaire de 7 305 € au 30 juin 2025 liée à un accord transactionnel avec l'ancien Restaurant Inter Entreprise dont bénéficiait l'Association jusqu'en 2021.

L'impôt sur les sociétés est lié aux intérêts perçus sur les livrets d'épargne de l'Association et s'élève à 42 812 €.

o **Contributions volontaires en nature**

Les contributions volontaires à titre gratuit ne donnent pas lieu à un enregistrement comptable à l'exception des abandons de remboursement de frais des bénévoles comme le prévoit le Nouveau Plan Comptable.

Ces contributions portent, d'une part sur le bénévolat, d'autre part sur les dons et prestations en nature.

Ces contributions volontaires en nature font l'objet d'une valorisation extra comptable précise, selon les modalités suivantes :

- o le bénévolat est évalué en équivalent temps plein sur la base du coût d'un salarié qui occuperait le même poste ;
- o les dons en nature sont évalués au prix de revient ;
- o les prestations en nature donnent lieu à un inventaire exhaustif et sont valorisées au prix que l'Association aurait supporté si elle avait dû faire la dépense. Cette valorisation est effectuée à partir des documents fournis par les donateurs.

En 2024-2025, les contributions en nature s'élèvent à 5 357 353 € et se décomposent ainsi :

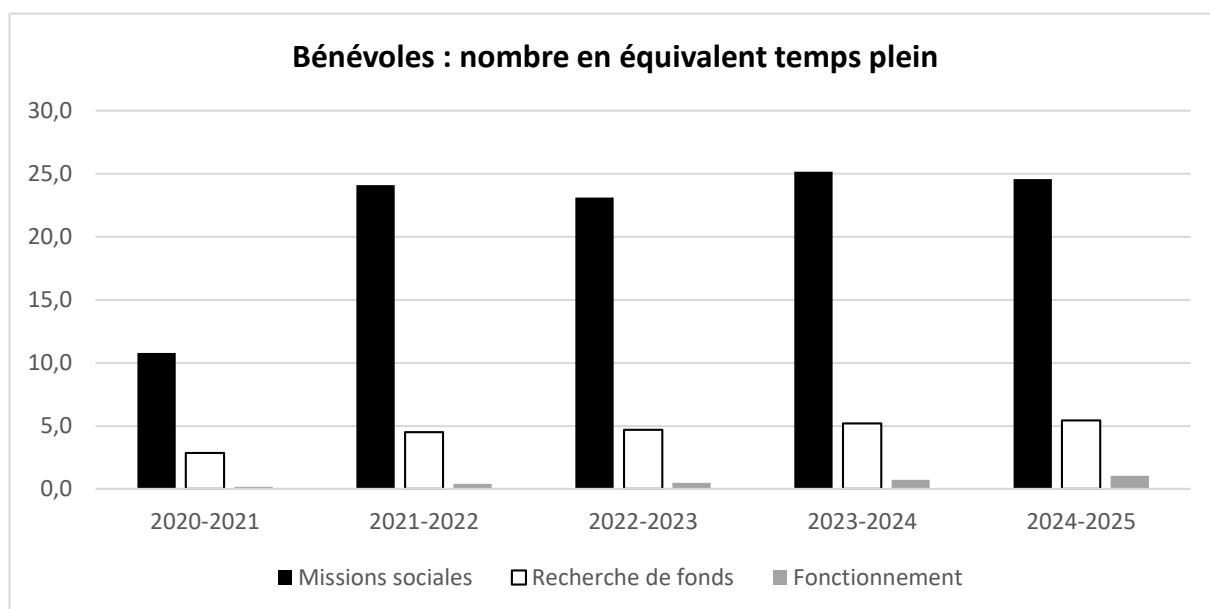
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE en euros	30/06/2025	30/06/2024
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	69 045	20 024
Prestations en nature	3 285 864	3 849 714
Bénévolat	2 002 443	1 853 727
TOTAL	5 357 353	5 723 465

Bénévoles : nombre et équivalent temps plein (présents au 30 juin)

Rubriques	Nombre de bénévoles			Bénévoles en équivalent temps plein		
	30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2023	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Missions sociales :	68	67	65	24,6	25,2	23,3
. rêves et suivis des familles	67	66	64	24,3	24,3	23,0
. projets hôpitaux	1	1	1	0,3	0,9	0,3
Recherche de fonds, dont :	24	26	26	5,4	5,1	4,5
. appel à la générosité du public	24	26	26	5,3	5,1	4,4
. recherche d'autres ressources	0	0	0	0,1	0,1	0,5
Fonctionnement	7	6	4	1,0	0,7	0,6
Total	99	99	95	31,1	31,0	28,4

Les bénévoles sont essentiels à l'Association Petits Princes. Avec eux, l'Association peut réaliser sa mission sociale. L'Association leur en est très reconnaissante et les en remercie. Ainsi, l'Association a poursuivi l'orientation de sa communication en 2024-2025 vers le recrutement de nouveaux bénévoles et le renforcement des capacités de réalisation de la mission sociale. En équivalent temps plein, les bénévoles représentent 31 personnes en 2024-2025 comme en 2023-2024.

Pour mémoire, en 2020-2021, le bénévolat avait été très affecté par la situation sanitaire, d'où seulement 13,8 bénévoles en équivalent temps plein.



La majorité des bénévoles intervient au niveau des missions sociales : ils accompagnent les enfants lors de la réalisation de leurs rêves et assurent leur suivi dans le temps. L'Association compte en particulier 4 médecins bénévoles au 30 juin 2025 qui sont en contact avec les médecins suivant les enfants malades.

Estimation et répartition analytique des contributions volontaires à titre gratuit

Valorisation en milliers d'euros	Bénévolat		Prestations et dons en nature		Total	
	2024-2025	2023-2024	2024-2025	2023-2024	2024-2025	2023-2024
Missions sociales :	1 622	1 521	3 334	3 034	4 956	4 555
. rêves et suivis des familles	1 592	1 497	2 415	2 697	4 007	4 195
. projets hôpitaux	30	24	919	336	949	360
Recherche de fonds :	311	293	21	836	332	1 129
. appel à la générosité du public	305	287	20	819	325	1 107
. recherche d'autres ressources	6	6	0	17	7	23
Fonctionnement	70	40	0	0	70	40
Total	2 002	1 854	3 355	3 870	5 357	5 723

Au cours de l'exercice 2024-2025, la valorisation du bénévolat a sensiblement progressé, soit + 8 %. Les campagnes d'appel au bénévolat offertes par les médias ont favorisé l'adhésion de nouveaux bénévoles qui ont permis le maintien de leur nombre. Le recrutement de ceux-ci est une orientation forte des objectifs de communication de l'Association face à une difficulté croissante de la mobilisation de nouveaux bénévoles.

Quant aux prestations et dons en nature, ils sont constitués de « gratuités » dont bénéficie l'Association Petits Princes lors de la réalisation des rêves, comme par exemple, une chambre d'hôtel non facturée ou des places de spectacles offertes aux enfants, et de « gratuités » en matière de communication, comme des annonces dans la presse et des bannières Internet, etc. L'Association bénéficie également de « gratuités » dans le cadre des projets hôpitaux, particulièrement élevées cette année à 919 milliers €.

Plus généralement, l'Association Petits Princes bénéficie de manière récurrente de nombreuses annonces publicitaires gratuites dans la presse écrite, sur Internet, en télévision et en radio. Les annonces publicitaires ont été principalement orientées sur le recrutement de bénévoles en 2024-2025.

En milliers d'euros	Contributions volontaires à titre gratuit		Charges comptabilisées		Total	
	2024-2025	2023-2024	2024-2025	2023-2024	2024-2025	2023-2024
Missions sociales :	4 956	4 555	4 865	4 113	9 821	8 668
. rêves et suivis des familles	4 007	4 195	2 832	2 467	6 839	6 662
. Projets hôpitaux	949	360	2 033	1 646	2 981	2 006
Recherche de fonds :	332	1 129	997	920	1 328	2 050
. appel à la générosité du public	325	1 107	975	886	1 300	1 992
. recherche d'autres ressources	7	23	21	35	28	57
Frais de fonctionnement et autres	70	40	554	497	624	537
Total	5 357	5 723	6 416	5 531	11 773	11 255
Part (en %)	45,5%	50,9%	54,5%	49,1%		

Compte tenu de l'importance des contributions volontaires en nature dont bénéficie l'Association Petits Princes, ce tableau a pour objectif de les mettre en parallèle avec les charges effectivement supportées. Ainsi, sur un coût global de 11 773 milliers € en 2024-2025, l'Association a bénéficié de 5 357 milliers € de « gratuités » (soit 46 %) pour des charges effectivement supportées de 6 416 milliers € (soit 54 %). Ce qui signifie que pour 1 € de dépense comptabilisé, l'Association reçoit 0.84 € de contributions volontaires à titre gratuit, une donnée en baisse par rapport à l'exercice antérieur au regard de moindres gratuités pour la communication.

La part relative des contributions volontaires à titre gratuit, même si elle évolue en recul, reste particulièrement significative, de même que son montant en valeur absolue (5 357 milliers €).

Pour les missions sociales, la part des « gratuités » représente 50 % en 2024-2025 (soit 4 956 milliers € sur un total de 9 821 milliers €) contre 52 % en 2023-2024. Les gratuités obtenues dans le cadre de la communication en direction du recrutement des bénévoles pour la mission sociale ont été plus faibles cette année.

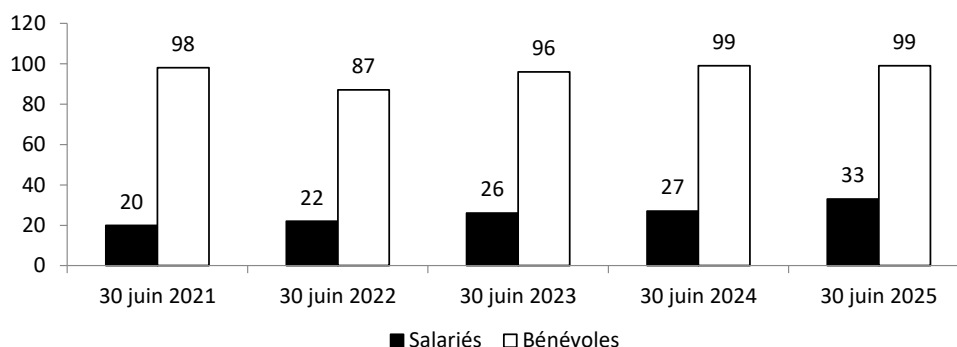
Au niveau de la recherche de fonds, la part relative des « gratuités » s'est repliée à 25 % (332 milliers € en 2024-2025 sur un total de 1 328 milliers €) contre 55 % en 2023-2024. Les gratuités médias obtenues sur cet exercice ont été plus faibles après de fortes campagnes en 2023-2024.

L'importance des contributions non comptabilisées est une particularité de l'Association Petits Princes. Sans elles, l'Association ne disposerait pas durablement des ressources nécessaires à la réalisation de la mission sociale.

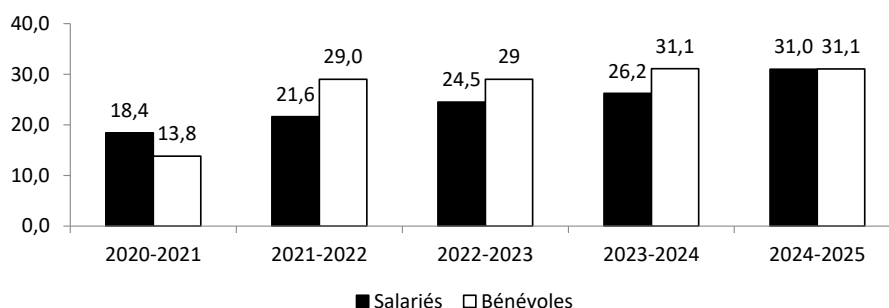
2.3.5. – Effectifs

Les effectifs de l'Association Petits Princes incluent des salariés et une majorité de bénévoles. Leur évolution est la suivante hors salariés en alternance :

Evolution des effectifs en valeur absolue



Evolution des effectifs en équivalent temps plein



L'Association employait 33 personnes (28 CDI et 5 CDD) au 30 juin 2025 (27 au 30 juin 2024) dont 29 à plein temps, 3 à quatre-cinquième et 1 à trois-cinquième. En équivalent temps plein, l'effectif de l'Association comprenait 31 personnes au 30 juin 2025 contre 26,2 au 30 juin 2024.

Un nouveau poste de chargée de projets hôpitaux a été créé en 2024-2025. Des postes en CDD (3) ont été créés pour renforcer les équipes sur le temps de mise en œuvre du nouveau CRM et du camion magique.

L'effectif au 30 juin 2025 y compris les contrats en apprentissage s'élève à 37 personnes en valeur absolue.

Avec les bénévoles, l'effectif total de l'Association atteint 132 personnes au 30 juin 2025 (hors salariées en apprentissage), dont 75 % de bénévoles.

En équivalent temps plein, l'Association Petits Princes représente 62,10 personnes au 30 juin 2025 (hors salariées en apprentissage), dont 50 % de bénévoles.

Enfin, l'Association accueille des salariés en apprentissage à l'accueil, aux partenariats et dans le domaine juridique. L'effectif y compris les contrats en apprentissage s'élève à 37 personnes en valeur absolue au 30 juin 2025.

L'Association Petits Princes fait appel au bénévolat dans des proportions importantes : sa mission ne pourrait pas s'accomplir sans la participation de nombreux bénévoles dans toutes les équipes. Cet appel aux bénévoles n'est pas récent, il fait partie du développement de l'Association.

Il est important de noter qu'au 30 juin 2025, 54 % des bénévoles sont aux côtés de l'Association depuis plus de cinq ans, un atout précieux qui traduit leur attachement à la mission et leur bonne intégration dans la structure.

2.3.6. – Engagement de retraite

L'Association Petits Princes a comptabilisé pour la première fois en 2020-2021 une provision pour indemnité de départ à la retraite. Une simulation de cet engagement avait été faite au 30 juin 2020 et présentée dans les états financiers. Le montant théorique de cette provision pour indemnité de départ à la retraite a été chiffrée avec les hypothèses suivantes :

- âge de départ : 65 ans ;
- taux de charges sociales patronales : 55 % ;
- turn-over faible ;
- évolution des rémunérations : 1,01 % ;
- taux d'actualisation : 1,0356 %.

Pour l'exercice 2024-2025, la provision représente 57 382 €. Elle progresse significativement au regard de la baisse du taux de turn-over.

2.3.7. Compte de résultat par origine et destination

A - Produits et charges par origine et destination (en euros)	Exercice clos le 30/06/2025		Exercice clos le 30/06/2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	4 760	4 760	4 780	4 780
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels dont	811 429	811 429	719 684	719 684
- Particuliers	743 850	743 850	656 372	656 372
- Collectes	67 579	67 579	63 312	63 312
- Legs, donations et assurances-vie	1 480 365	1 480 365	1 993 101	1 993 101
- Mécénat	3 198 262	3 198 262	3 203 712	3 203 712
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	780 916	780 916	725 864	725 864
- Manif., assoc., écoles et délégations	584 248	584 248	550 741	550 741
- Autres	196 667	196 667	175 123	175 123
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		66 615	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-		-	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	22 166		79 912	
3 - Subventions et autres concours publics	900		350	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	1 605		9 703	
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	-	-	-	-
Total	6 300 402	6 275 732	6 803 721	6 647 141
Charges par destination				
1 - Missions sociales				
Rêves et suivis des familles	2 832 115	2 821 025	2 467 273	2 410 526
Projets hôpitaux	1 852 566	1 845 312	1 646 223	1 608 360
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	975 210	971 391	885 856	865 481
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	21 401	21 317	34 633	33 837
3 - Frais de fonctionnement	511 673	509 669	460 215	449 630
4 -Dotations aux provisions et dépréciations	-	-	6 271	6 127
5 -Impôt sur les bénéfices	42 812		30 914	
6 - Report en fonds dédiés de l'exercice	180 146	179 441	-	
Total	6 415 923	6 348 156	5 531 386	5 373 961
Excédent ou déficit	- 115 521	- 72 424	1 272 335	1 273 180

B - Contributions volontaires en nature (en euros)	Exercice clos le 30/06/2025		Exercice clos le 30/06/2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
- Bénévolat	2 002 443	2 002 443	1 853 727	1 853 727
- Prestations en nature	3 285 864	3 285 864	3 849 714	3 849 714
- Dons en nature	69 045	69 045	20 024	20 024
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	-	-	-	-
3 - Concours publics en nature	-	-	-	-
Total	5 357 353	5 357 353	5 723 465	5 723 465
Charges par destination				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	4 955 682	4 955 682	4 554 731	4 554 731
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	331 890	331 890	1 129 107	1 129 107
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	69 781	69 781	39 627	39 627
Total	5 357 353	5 357 353	5 723 465	5 723 465

A – Incidence de l'application du nouveau plan comptable associatif

Depuis 2020 le mécénat est inclus dans les fonds issus de la générosité du public. Par conséquent, la part des fonds provenant de la générosité du public dans les ressources de l'Association est proche de 100 %, l'Association ne percevant quasiment pas de subvention ou de ressources non liées à la générosité du public.

Les colonnes « total » du compte de résultat par origine et destination se rapprochent du total du compte de résultat, exception faite du traitement des cessions d'actifs (hors legs) : dans le compte de résultat, le prix de vente apparaît dans les produits et la valeur nette comptable dans les charges ; dans le compte de résultat par origine et destination, seule la plus ou moins-value de cession apparaît dans les produits.

Les colonnes « dont générosité du public », sont établies selon le principe suivant : compte tenu du fait que 99 % des ressources de l'Association Petits Princes proviennent de la générosité du public, les charges couvertes par ces ressources représentent 99 % de la totalité des charges de l'Association, exception faite de l'impôt sur les sociétés qui n'est pas financé par des ressources issues de la générosité du public.

B - Principes de ventilation des charges

Les charges sont l'objet d'une ventilation analytique entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement. Les principes de ventilation des charges sont légèrement modifiés chaque année afin de les adapter aux évolutions de l'Association.

L'Association avait pris en compte en 2020-2021 les recommandations de l'IGAS portant sur la répartition analytique de ses charges. Par conséquent, le nombre de clés de répartition avait été réduit et la ventilation analytique des charges de personnel avait été revue.

Depuis 2019-2020, la qualification du mécénat comme étant issu de la générosité du public a induit des modifications dans la répartition des charges. Ainsi, les principes de ventilation des frais de recherche de fonds ont été adaptés à partir de 2019-2020 : les frais se rapportant au mécénat et auparavant inclus dans les frais de recherche des autres fonds privés sont désormais inclus dans les frais d'appel à la générosité du public.

Par ailleurs, à la suite du contrôle de l'IGAS intervenu fin 2020 et début 2021, quelques reclassements avaient été opérés dans les rubriques du compte de résultat par origine et destination :

- les produits se rapportant aux manifestations, associations et écoles figurent dans les « Autres produits issus de la générosité du public » ;

- le produit des ventes d'agendas, auparavant inclus dans les « Dons manuels », sont inclus dans les « Autres produits non liés à la générosité du public ».

Missions sociales

Les missions sociales incluent les activités qui constituent l'objet de l'Association Petits Princes, à savoir :

- la réalisation des rêves d'enfants gravement malades et le suivi des familles tout au long de la maladie. Le suivi des familles dans le temps constitue la spécificité de l'activité de l'Association Petits Princes qui la distingue de nombreuses autres associations ;
- l'aide au financement de projets menés par les hôpitaux et destinés à améliorer les conditions de l'enfant hospitalisé dans le respect de l'objet de l'Association Petits Princes.

L'aide au financement de projets menés par les hôpitaux apparaît sur une ligne distincte au sein des missions sociales afin d'apprécier son développement.

Les missions sociales incluent les coûts directs et indirects qui disparaîtraient si elles n'étaient pas réalisées.

Notamment, les frais de suivi des familles incluent une partie des charges liées aux publications de l'Association – essentiellement Magazine Petits Princes, semestriel – destinées, d'une part à informer les familles et les hôpitaux partenaires, d'autre part à l'information des donateurs, donc à la recherche de fonds. La partie des charges affectées aux missions sociales est déterminée au prorata du nombre d'exemplaires de ces publications envoyés aux familles et aux hôpitaux.

Les missions sociales comprennent également des charges à caractère administratif directement liées aux rêves, comme par exemple les coûts afférents à la tenue d'un relevé précis des dépenses directes réalisées lors des rêves avec la comptabilité attenante.

Quant aux projets hôpitaux, ce sont des projets ludiques et pédagogiques qui émanent des services de pédiatrie avec lesquels l'Association est en lien. Ils peuvent également être transversaux et concerner l'ensemble d'un hôpital pédiatrique.

Depuis 2020-2021, les charges relatives aux projets hôpitaux sont déterminées à partir des charges se rapportant au pôle hôpital de l'Association qui sont réparties entre les activités rêves et projets hôpitaux dans une proportion de 50 % - 50 %. Cette dernière, revue lors de l'exercice 2022-2023, est conservée sur ce dernier exercice.

Cette répartition a été établie en 2022-2023 en appliquant un rapport entre :

- les coûts directs se rapportant aux rêves et aux suivis des familles incluant les gratuités (moyenne sur 2 ans soit 715 000 €),
- et les coûts directs des projets hôpitaux y compris les gratuités (870 000 € sur 2 ans).

Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont composés :

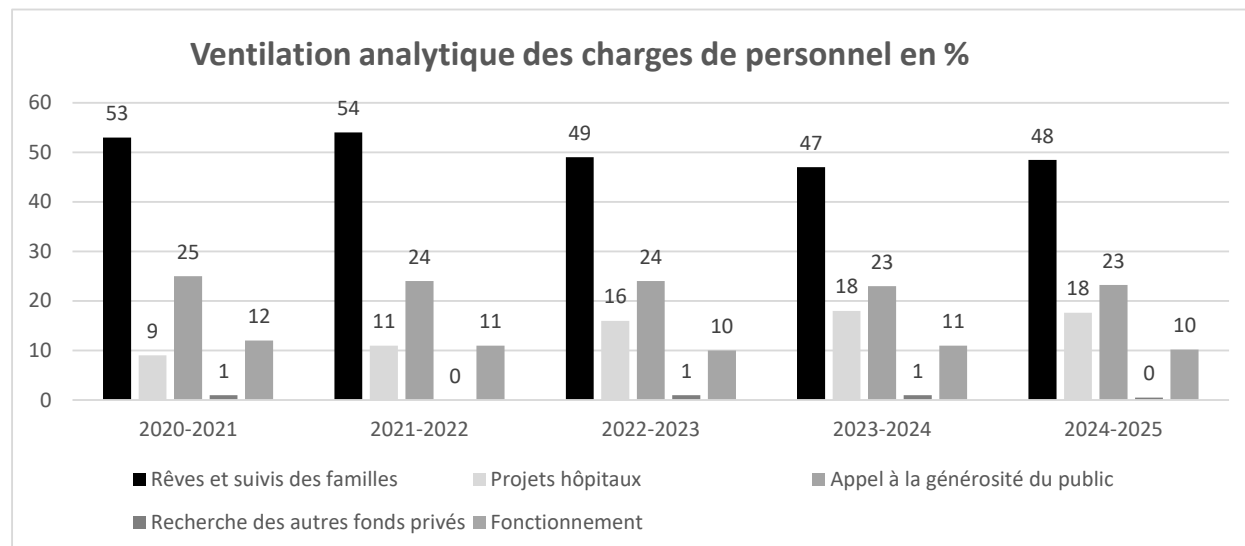
- d'une part, des frais d'appel à la générosité du public, c'est-à-dire les charges liées aux collectes de fonds, incluant notamment les frais d'appel et de traitement des dons, une partie des frais de publication de l'Association, les frais de publicité, les frais d'appel et de traitement des legs, les frais liés à la tenue des fichiers, etc.
Comme indiqué ci-avant, les frais d'appel à la générosité du public incluent depuis le règlement ANC n°2018-06 les frais de recherche des autres fonds privés, c'est-à-dire liés au démarchage d'entreprises pour obtenir des fonds de mécénat ;
- d'autre part, les frais de recherche d'autres ressources, soit les frais se rapportant aux ressources de l'Association non liées à la générosité du public (parrainages, transfert de charges, agendas).

Frais de fonctionnement et autres

Les frais de fonctionnement comprennent les charges non imputables aux missions sociales ou aux frais de recherche de fonds, soit les charges de direction générale, financière, comptable et les frais généraux.

Les principes de répartition des charges entre ces rubriques sont les suivants :

- pour les charges de personnel (salaires et charges s'y rapportant), la ventilation est réalisée par salarié, en fonction du temps consacré à chaque activité. Cette ventilation est réajustée annuellement selon l'évolution de l'Association. Elle est la suivante pour les cinq derniers exercices :



- pour les charges liées aux locaux (charges de copropriété, d'électricité, d'entretien et réparations, intérêts d'emprunts et taxes foncières), les montants sont répartis au prorata des surfaces d'utilisation ;
- pour toutes les autres charges, il est tenu compte de l'imputation analytique attribuée selon la destination de la dépense ou, à défaut, de clés de répartition entre les différentes rubriques en fonction de la destination de ces charges.

Il est à noter que la clé de répartition adoptée est reconduite d'année en année, sauf exception comme cela a été le cas en 2022-2023 à la suite du développement des projets hôpitaux.

C – Evolution des produits et des charges au cours de l'exercice

Evolution des produits

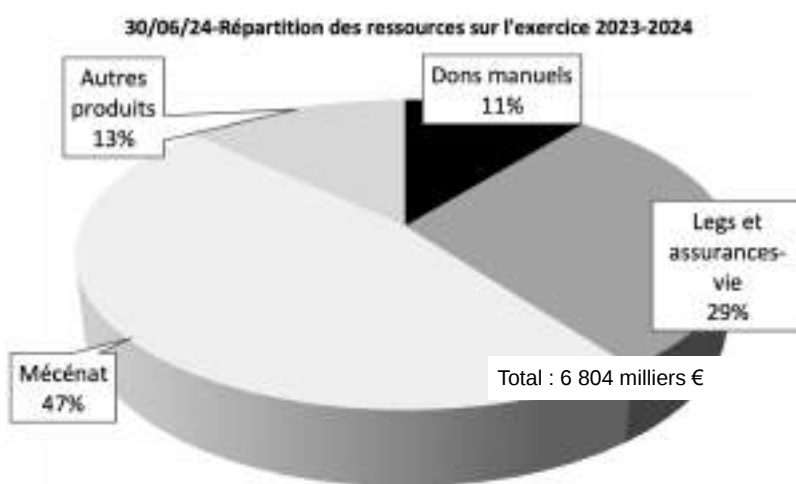
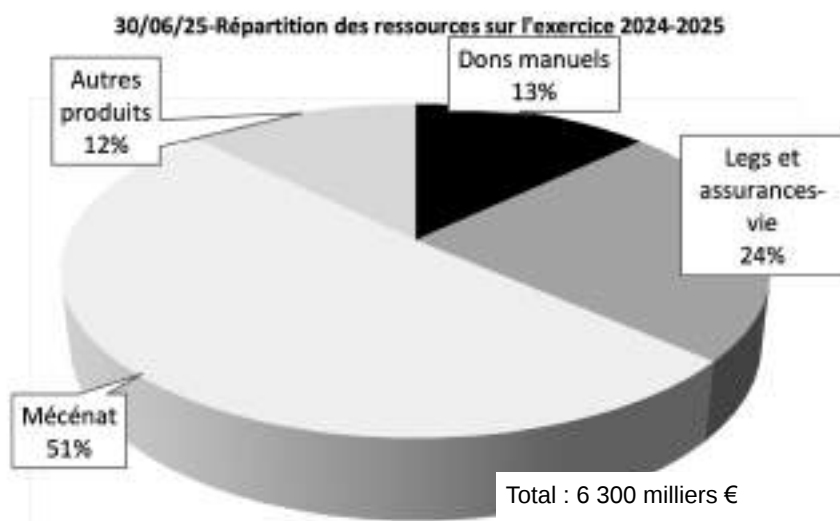
A l'issue de l'exercice 2024-2025, le total des produits atteint 6 300 402 €, contre 6 803 721 € à l'issue de l'exercice précédent, soit une baisse de 7 % liée aux legs et assurances vie dont a bénéficié l'association. Cette évolution s'analyse ainsi :

- une baisse de 6 % des produits de la générosité du public (qui passent de 6 647 141 € à 6 275 732 €). Cette évolution est commentée dans la partie sur le compte de résultat ;
- les produits non liés à la générosité du public baissent de 84 % (de 156 580 € à 24 670 €). Cette année, les fonds reçus lors de la dissolution d'associations, 88 952 € sont inscrits avec les produits issus de la générosité du public (44 340 € en 2023-2024 inscrits en produits exceptionnels) et à l'absence de produits de parrainage (66 615 € en 2023-2024).

Ainsi, la part des legs et assurances-vie dans les ressources de l'Association baisse de 5 % alors que la part du mécénat se renforce en proportion de 4 %.

En effet, dès ses premières années, l'Association a développé les relations avec les entreprises dont la source de financement reste dominante, même si elle a tendance à baisser en part relative quand l'Association bénéficie d'importants produits de legs, donations et assurances-vie.

Compte de résultat par origine et destination : répartition des produits par origine

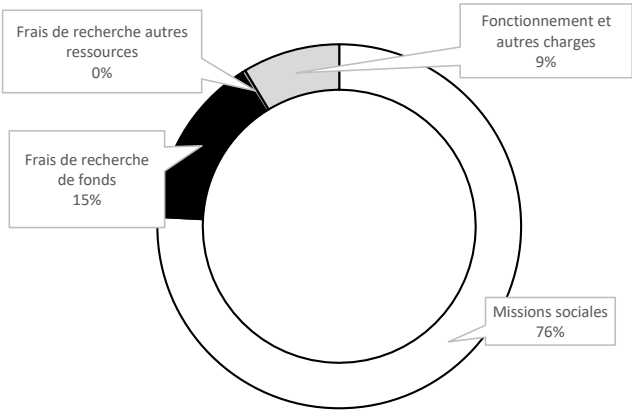


Evolution des Charges

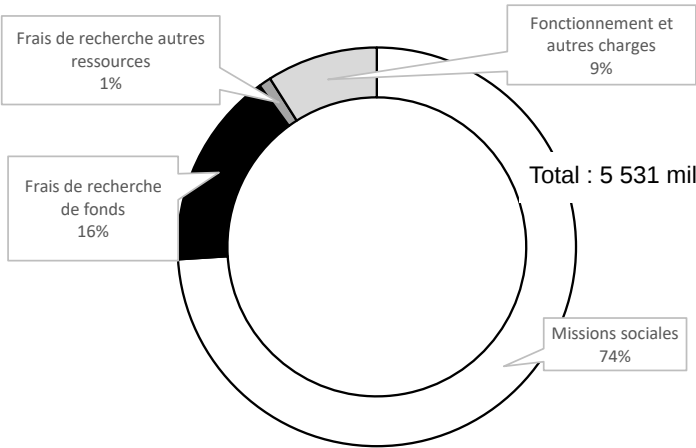
Les charges s'élèvent à 6 415 923 €, soit une progression de 16 % qui repose sur la poursuite du développement des projets hôpitaux, des rêves et du renforcement des moyens nécessaires pour accompagner la croissance de l'Association. La part prépondérante des projets hôpitaux sur lesquels l'Association engage ses moyens se confirme encore cette année et se poursuivra sur les prochains exercices.

En 2024-2025, la part relative des missions sociales progresse de 2 % pour s'établir à 76 % du total des charges. Les frais d'appel à la générosité du public et de recherche de fonds s'élèvent respectivement à 15 % et à un peu moins de 1%.

Compte de résultat par origine et destination : répartition des charges par destination



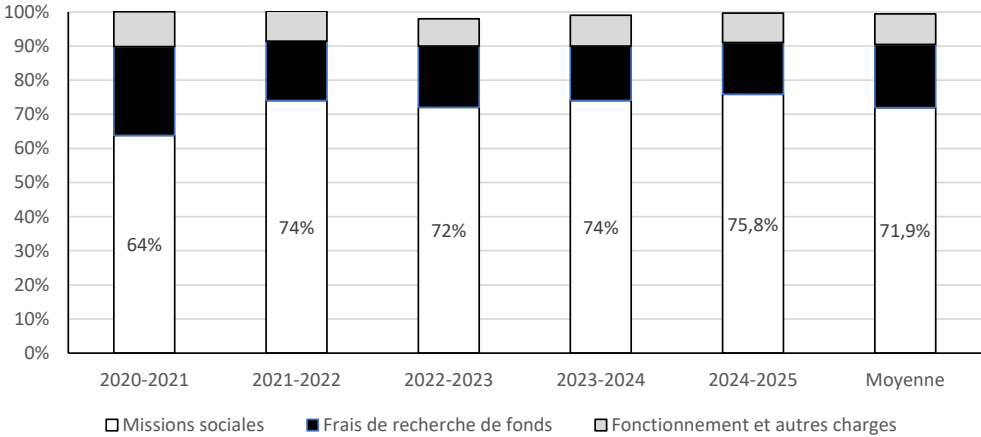
30/06/25 - Répartition des emplois par destination 2024-2025 Total : 6 416 milliers €



30/06/24 - Répartition des emplois par destination 2023-2024

D – Répartition des emplois et ressources en moyenne sur les 5 dernières années

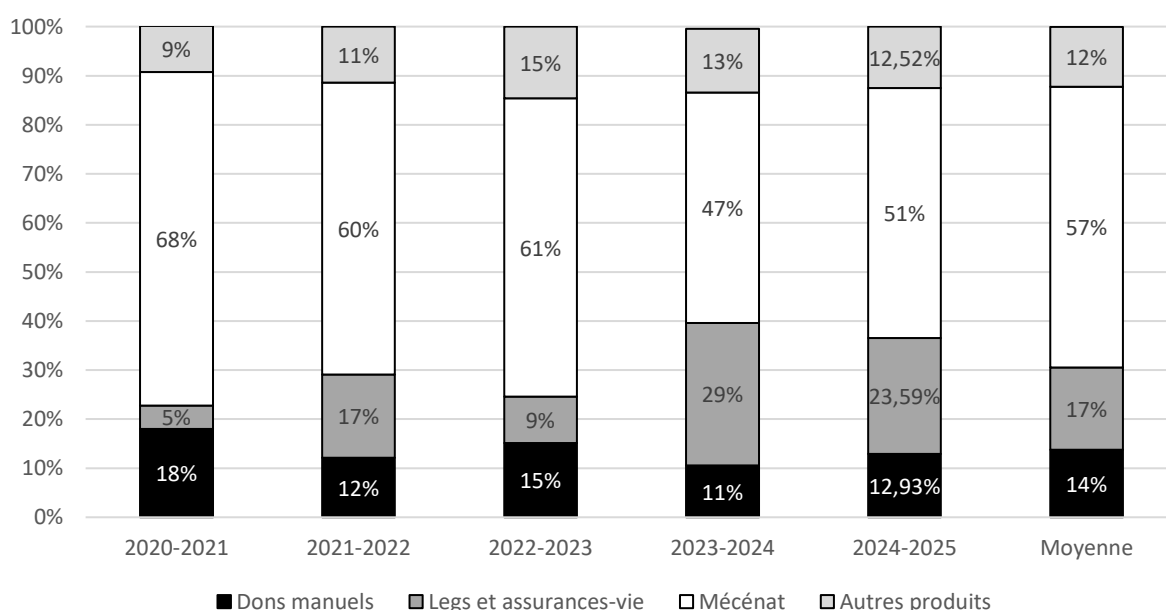
Répartition des emplois par destination au cours des 5 derniers exercices



En moyenne ces 5 dernières années, la part des missions sociales atteint 72 % du total des emplois. En dépit de l'évolution de l'Association, la répartition des emplois par fonctions voit la part des missions sociales rester relativement stable, si l'on excepte l'année 2020-2021 qui revêt un caractère exceptionnel (Covid).

D'une manière générale, afin de consacrer une part importante de ses emplois à ses missions sociales, l'Association Petits Princes poursuit une gestion rigoureuse de ses charges et a largement recours aux contributions volontaires à titre gratuit (cf. notes sur le compte de résultat).

30/06/25 - Répartition des ressources au cours des 5 dernières années



En moyenne sur les 5 dernières années, les ressources de l'Association Petits Princes sont constituées à hauteur de 57 % par le mécénat, l'Association poursuivant depuis de nombreuses années ses relations avec les entreprises. Les variations de la part relative du mécénat sur la période s'expliquent principalement par le caractère irrégulier des legs et assurances-vie, même s'ils constituent globalement une ressource stable pour l'Association Petits Princes.

La part du mécénat reste significative même si celle-ci peut varier selon la part des legs et assurances-vie.

La part relative des dons manuels oscille entre 11 % et 18 % pour une moyenne sur 5 ans de 14 %, fortement soutenue par les nombreux événements réalisés au profit de l'Association. Leur développement permet de diversifier l'origine des produits de l'Association.

Les autres produits, qui ont un caractère stable, incluent également les produits financiers issus du placement de la trésorerie, les droits d'auteur relatifs à l'agenda édité chaque année, les ventes d'agendas pour une dernière édition cette année et des produits divers.

2.3.8. Compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public

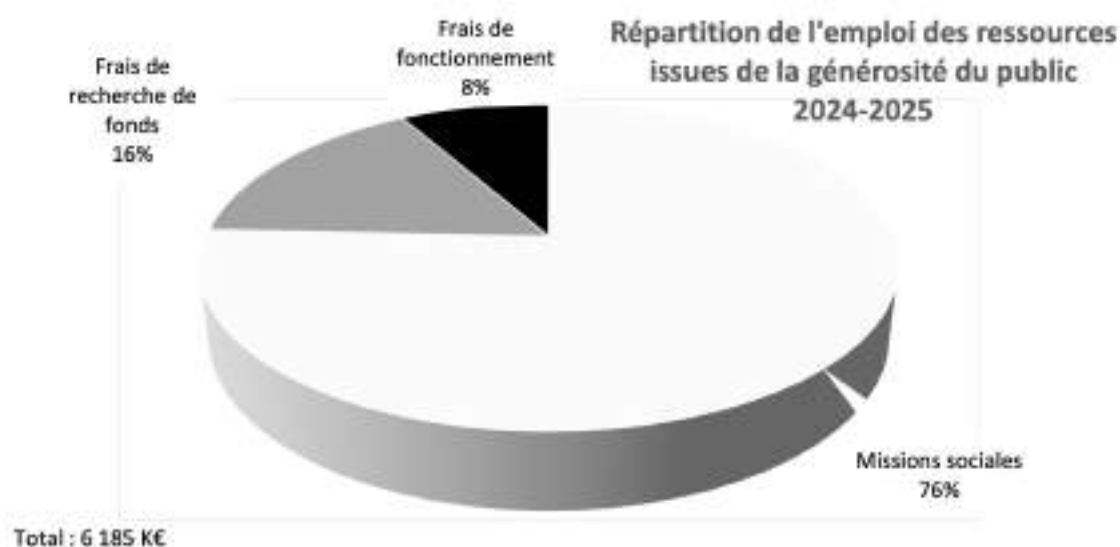
Le compte d'emploi des ressources est présenté selon les principes définis par le règlement de l'ANC n°2018-06.

Il laisse apparaître les emplois et ressources issues de la seule générosité du public. Ces données figurent dans les colonnes « dont générosité du public » du compte de résultat par origine et destination.

L'Association Petits Princes n'ayant que peu de ressources non issues de la générosité du public, le compte d'emploi des ressources diffère peu du compte de résultat par origine et destination.

Emplois par destination en euros 2024-25	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Ressources par origine en euros 2024-25	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Missions sociales			1 - Produits liés à la générosité		
Rêves et suivis des familles	2 821 025	2 410 526	1.1 Cotisations sans contrepartie	4 760	4 780
Projets hôpitaux	1 845 312	1 608 360	1.2 Dons, legs et mécénat		
2 - Frais de recherche de fonds			- Dons manuels	811 429	719 684
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	971 391	865 481	- Legs, donations et ass.-vie	1 480 365	1 993 101
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	21 317	33 837	- Mécénat	3 198 262	3 203 712
3 - Frais de fonctionnement	509 669	449 630	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	780 916	725 864
Total des emplois	6 168 715	5 367 834	Total des ressources	6 275 732	6 647 141
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	6 127	2 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice	179 441	0	3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0	0
Excédent de la générosité du public de l'exercice		1 273 180	Déficit de la générosité du public de l'exercice	72 424	0
Total	6 348 156	6 647 141	TOTAL	6 348 156	6 647 141
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	7 529 979	6 287 309
			+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-72 424	1 273 180
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	183 182	30 510
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	7 274 373	7 529 979
Contributions volontaires en nature en euros	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Contributions volontaires en nature en euros	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	4 955 682	4 554 731	Bénévolat	2 002 443	1 853 727
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	331 890	1 129 107	Prestations en nature	3 285 864	3 849 714
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	69 781	39 627	Dons en nature	69 045	20 024

Influencées par la variation des recettes issues des legs et assurances-vie, les ressources collectées auprès du public, soit 6 275 732 €, baissent de 5,6% en 2024-2025 après avoir connu une forte hausse sur l'exercice précédent. Des commentaires sur l'évolution des ressources et des emplois figurent dans la partie sur le compte de résultat.



La répartition par emplois des ressources collectées auprès du public, soit un montant de 6 185 213 € en 2024-2025 (contre 5 367 834 € en 2023-2024) est la suivante :

- la part des missions sociales atteint 76 % (contre 75 % en 2023-2024) ;
- le coût de la collecte de fonds issus de la générosité du public progresse sensiblement. Sa part relative est de 16 % (frais de recherche de fonds, soit 992 709 €, rapportés aux ressources collectées auprès du public, soit 6 275 732 €) s'élève à 16 % (contre 14 % en 2023-2024). Le recul des fonds collectés, notamment pour les legs, influe sur cette évolution, l'Association n'ayant pas modifié ses méthodes de collecte au cours de cette année ;
- la part relative des frais de fonctionnement se situe à 8 % du total des emplois (contre 7 % en 2023-2024).

Directeur de la publication

Timothy Bovard

Rédaction

Franck Lucas

Impression

mail-édit

50 exemplaires – Novembre 2025

VOUS AVEZ LE DON DE FAIRE RÊVER



Depuis 1987, l'Association Petits Princes réalise les rêves des enfants et des adolescents gravement malades atteints de cancers, de leucémies ou de certaines maladies génétiques.

En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie.

WWW.PETITSPRINCES.COM



66, avenue du Maine • 75014 Paris

Tél. : 01 43 35 49 00 • Fax : 01 40 47 60 97

mail@petitsprinces.com

Association régie par la loi
du 1^{er} Juillet 1901

Créée en 1987

Reconnue d'utilité publique

Labellisée Don en confiance

